

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 30 c.
Réclamations... 30
Faits divers... 75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS, Chez M. HAVAS-LAFFITE et Cie, Place de la Bourse, 8.

ABONNEMENT.

SAUMUR : 30 fr.
Un an... 16
Six mois... 8
Trois mois... 4

Poste : 2 fr.
Un an... 18
Six mois... 9
Trois mois... 4

On s'abonne :

A SAUMUR, Chez tous les Libraires ;
A PARIS, Chez DONGREL et BULLIER, Place de la Bourse, 33 ;
A EWIG, Rue Talibout, 10.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

4 Mai 1877.

Chronique générale.

M. Leblond a interpellé hier le gouvernement sur les mesures qu'il a prises et qu'il se propose de prendre pour réprimer ce que les gauches appellent « les menées ultramontaines, dont la recrudescence inquiète le pays. »

On avait espéré pendant quelque temps que, dans l'intérêt de la marche des affaires du pays, les radicaux s'abstiendraient d'interpeller le gouvernement sur ces questions ; mais on avait compté, d'une part, sans la haine des radicaux contre le catholicisme ; d'autre part, sans ce désir immortel de tapage, de réclame, qui tourmente incessamment les gauches.

Où, — dirons-nous avec la Patrie, — le pays s'inquiète, mais c'est surtout du langage menaçant, sinistre des feuilles rouges. Il est impossible d'ouvrir un journal quel que peu accentué sans y trouver des injures, des diatribes, des provocations à la guerre civile, des déclarations haineuses, des prophéties sanglantes, sans parler des outrages hideux dont la religion, la morale, la famille sont journellement l'objet. Voilà ce qui inquiète le pays, et l'on se demande avec effroi jusqu'où ira la tolérance du gouvernement en face de pareilles attaques, qui commencent par l'éloge du vice et finissent par la glorification du crime.

Comme preuve à l'appui de ce que nous avançons, nous nous bornerons à citer ce passage extrait d'un article furibond de la *Marseillaise* :

« Ah ! les misérables bourgeois !... Ah ! les gredins !... Boursicotiers infâmes, élite des conservateurs, Judas qui vendriez la France pour cent sous, il ne viendra donc pas un jour où on vous en-

» fermera dans votre Bourse, et où on » vous y enfumera comme on fait des scor- » pions et des vipères !... »

« Qu'on le sache bien, ce sont ceux-là, » ce sont ces voleurs qui, embusqués der- » rière leurs portefeuilles, tirent à bout » portant sur la patrie ; ce sont ceux-là » encore qui préchent bien haut l'ordre, la » famille et la propriété ; ce sont ceux-là » qui n'ont pas assez de rage contre le peu- » ple, qui font appel aux mitrailleurs d'ou- » vriers, qui glapissent des cris d'effroi au » seul mot d'amnistie... »

« Ils spéculent sur la mort de millions » d'hommes ; s'ils avaient en main la fou- » dre, ils la lanceraient contre la France » pour amener dix centimes de baisse. Ce » sont les gourmets de cataclysmes et les » affamés d'invasion... »

» Triples canailles !... »

Combien de temps encore le gouverne- ment tolérera-t-il de pareilles excitations à l'assassinat, à l'incendie et à l'insurrection ?

M. le préfet de police a fait placarder une affiche dans le quartier latin pour prévenir les étudiants que toutes les manifestations auxquelles ils se livreront publiquement seront rigoureusement réprimées dans l'intérêt de l'ordre public. Nous croyons savoir également que le cours de M. Saint-René Taillandier aurait été suspendu.

Nous apprenons que l'un des individus arrêtés après les désordres de la Sorbonne est un sieur Oudin, âgé de 27 ans, ancien rédacteur des *Droits de l'Homme*, aujourd'hui collaborateur du *Radical*. Nous nous expliquons donc les plaintes de ce journal.

Un autre individu est un sieur Laped, journalier, habitant Belleville.

Voilà par qui est représentée de nos jours la jeunesse des écoles !

Un cas de conscience s'est présenté au conseil municipal, mais hâtons-nous de

dire qu'il a été résolu à la satisfaction générale.

Voici ce dont il s'agissait : Les vingt conseillers, qui vont se divertir à Londres aux frais des contribuables parisiens, assisteront, paraît-il, à un banquet qui leur sera offert par l'édilité londonienne.

Comme il est d'usage en Angleterre, le président du banquet portera un toast au Maréchal-Président. Jusque-là, tout va bien. Mais comme une politesse en vaut une autre, dit le proverbe, la civilité puérile et honnête veut que le président des invités riposte en buvant à la santé de la reine d'Angleterre et impératrice des Indes.

Or, voilà l'embarras. Le président des invités se trouve être justement M. Bonnet-Duverdier, le plus intransigeant de nos intransigeants, et, à ce titre, il ne saurait oublier que si les peuples sont pour lui des frères, les tyrans sont des ennemis. Comment concilier le cri de sa conscience, qui lui défend de rien faire et de rien dire qui puisse contrarier ses sentiments intimes, et les obligations imposées à tout homme qui se pique d'être bien élevé, augmentées, dans les circonstances, des devoirs de la galanterie française ?

Buridan ne s'en serait pas tiré.

Faisant taire alors les sentiments de répulsion qui l'éloignent des opportunistes, M. Bonnet-Duverdier a fait appel à leurs lumières. Après en avoir délibéré, ceux-ci ont décidé qu'ils exerceraient une pression sur le président du conseil municipal. M. Bonnet-Duverdier se prêtera à la pression, et, sous cette pression, le scrupule disparaîtra de lui-même.

Voici pourquoi et comment les radicaux du conseil municipal boiront à la santé de la reine d'Angleterre et impératrice des Indes, sans que ce compromis avec les principes leur nuise en rien dans l'esprit des électeurs.

Le *Journal des Débats* nous donne des renseignements très-intéressants sur les forces militaires respectives de l'Allemagne et de la France :

« Le comte de Moltke a mis en regard le total de 487,000 hommes, auquel il évalue l'effectif de l'armée française en temps de paix, et le chiffre de 404,659 hommes, qui représente l'effectif entretenu au budget de la guerre allemand. Cela semble vouloir dire pour le public que les forces militaires de la France dépassent et de beaucoup celles de l'Allemagne. Et cependant la vérité est plutôt le contraire. Le chiffre de 404,659 hommes ne comprend en Allemagne ni les officiers, environ 20,000 ; ni le personnel administratif, environ 2,000 ; ni même les volontaires d'un an, ni enfin la gendarmerie. Ces 404,659 hommes sont en Allemagne ce que l'on appelle des combattants.

« Que l'on retranche donc de l'effectif français d'abord environ 30,000 gendarmes ou gardes républicains, 20,000 officiers, 7 à 8,000 volontaires d'un an, quelques milliers d'hommes pour le personnel administratif, les médecins, vétérinaires et arméniers, et l'on verra que le total des combattants est, à peu de chose près, le même des deux côtés des Vosges ; sans compter que, sur les 50 ou 60,000 hommes qui occupent l'Algérie, on peut en considérer la moitié comme attachés à cette colonie pour sa sécurité. Voilà la vérité sur les effectifs comparés de la France et de l'Allemagne. »

M. de Moltke sait tout cela aussi bien que nous, mais le feld-maréchal avait un vote à enlever.

Guerre d'Orient.

Le général Lewachoff, gouverneur d'Odessas, a fait publier un télégramme qu'il avait reçu de Moscou, et dans lequel il est dit qu'un navire à vapeur anglais, étant entré dans le port de Kertch, sans prendre les précautions nécessaires, a touché une torpille qui a fait explosion. Le navire a été mis en pièces, l'équipage a péri, et la cargaison est perdue.

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

ROSE MINOY

NOUVELLE INÉDITE (*).

(Suite.)

L'amour d'Hirondelle 1er pour Bertrande étant connu, ainsi que sa résolution d'acquiescer trois cents francs, nous allons maintenant le voir agir pour atteindre son but.

Il s'en ouvrit à Pantcha, lui déclarant qu'il voulait être plus fortement intéressé dans les affaires de l'association, sans quoi il commettrait des indiscretions fâcheuses. Pantcha sourcilla, mais il permit tout d'abord d'en parler à celui qui distribuait les salaires.

— Ne dis pas un mot, et l'on te mariera. Si tu ouvres la bouche, nous l'accuserons tous et tu iras pourrir dans une prison où tu ne verras pas ta Bertrande.

Pantcha préparait justement alors une expédition nocturne, sur l'ordre de Coutelas. C'est celle dont

(*) Tous droits réservés.

nous avons fait connaître les résultats dans le chapitre précédent. La veille, le Limoukia avait été visité infructueusement, mais on devait y revenir pour trouver la cachette aux écus.

La Bertrande était bien informée.

En attendant, les habitants s'occupaient à se garder des fantômes au centre de la ville : chacun restait chez soi, et d'ailleurs les nuits étaient froides.

A onze heures du soir environ, la bande noire, dont les membres étaient venus par des chemins différents, s'échelonna dans les fossés de la route de Bordeaux.

Hirondelle n° 1 suivait Pantcha qui tenait à le garder auprès de lui.

La maisonnette auprès de laquelle ils s'arrêtaient était isolée et à quinze cents mètres au moins de toute autre habitation. Une vieille femme, du nom d'Ursule, y logeait. C'était une pauvre femme qui vivait de la charité publique, mais qu'on supposait avoir quelque argent caché dans un pied de bas. Pantcha prétendait que jamais on ne lui avait vu dépenser un rouge liard des aumônes en espèces qu'elle recevait, trois fois par semaine, dans certaines maisons. Les morceaux de pain donnés un peu par tout le monde lui suffisaient, et de sa bicoque elle ne payait aucun loyer.

Coutelas avait besoin d'argent pour une dette de jeu. Les trois mille francs pris à Delphin étaient

dépensés déjà. Sur cette somme, Pantcha avait eu cent francs et chacun des complices dix francs. Leur concours était payé au prorata du gain.

Ici, on ne s'attendait pas à de gros bénéfices ; néanmoins on comptait sur 200 à 300 francs.

Coutelas apparut tout à coup sans qu'on sut d'où il était sorti. Il avait la précaution de ne jamais se trouver en compagnie des gueux qui le servaient.

— Frappe à la porte ! dit-il à Pantcha.

Après plusieurs coups à cette porte, une voix de femme demanda : — Qui est là ?

— Ouvrez, dit Pantcha, je viens de me casser une jambe dans le fossé et je ne puis aller plus loin : je suis Pantcha. Je conduisais un cheval à Antagnac : l'animal m'a jeté à terre et s'est enfui.

— Quelle heure est-il donc ?

— Bientôt cinq heures.

Au bout d'un instant, on entendit la vieille renouer une chaise et s'approcher de la porte dont elle tira les verrous.

— Fais vite ! dit Coutelas à voix basse.

Et, prenant Hirondelle par le bras, il le poussa derrière Pantcha.

Ce dernier se rua dans la chambre et, avant que la vieille femme eut articulé une parole, il la bâillonna et la maintint immobile. Coutelas entra le dernier et ferma la porte au verrou. Il alla vers la cheminée, remua les cendres et aussitôt deux

charbons ardents apparurent. Alors, comme s'il était chez lui, il passa la main sur la tablette et prit une de ces allumettes soufrées faites avec des bouts de chanvre sec et l'approcha de l'un des charbons. Avec cette chenevotte, il alluma la lampe de cuivre à trois becs, nommée *careil*, suspendue dans l'âtre.

— Sors-lui son bâillon, dit-il à Pantcha.

— Que me voulez-vous enfin ? s'écria Ursule.

— Ne crie pas, c'est inutile, répondit Coutelas.

Nous sommes trois pour t'imposer silence, et d'ailleurs personne ne t'entendrait. Où caches-tu ton argent ?

— Mais je n'en ai pas !

— Vite ! nous sommes pressés. Est-ce dans ce coffre ? Est-ce dans ta paillasse ?

— Cherchez, mes bons amis ; vous ne trouverez rien. Je n'ai pas d'argent !

— Alors, nous allons te pendre. Tu penses bien que nous ne voulons pas être dénoncés comme étant venus te voir à une heure aussi avancée de la nuit. Remets-lui d'abord son bâillon, Pantcha ; et toi, l'Hirondelle, prends le *careil* pour m'éclairer. Hâtons-nous !

Coutelas mit à bas chacun des objets du coffre et secoua toutes les hardes sans rien trouver. La paillasse fut à son tour éventrée inutilement. Le bandit était colère en ce moment : il regarda la vieille femme d'un air sinistre. Tout à coup, il lui

On écrit de Bucharest au *Times* que la marche des Russes est très-lente dans la Roumanie. Mais on dit dans cette ville que cette lenteur est calculée, et qu'elle a pour but de donner aux Turcs le temps de réfléchir sur les difficultés et les périls de leur situation, dit le *Soleil*.

Si ce bruit est exact, ce serait le cas de dire des Turcs et des Russes qu'ils sont belligérants malgré eux. Il est certain qu'à Constantinople on regrette aujourd'hui la nécessité où l'on est de soutenir une guerre contre la Russie. En serait-il de même à Saint-Petersbourg: si on y déplore l'obligation où l'on s'est trouvé de prendre les armes contre la Turquie, on devrait bien des deux côtés céder à un bon mouvement.

Mais il est à craindre qu'on ne se trompe à Bucharest, et que les Russes n'attendent pour agir avec vigueur que la décroissance des eaux du Danube, qui sont très-hautes.

La nouvelle la plus importante du théâtre de la guerre est celle de la prise de Bayazid par les Russes.

Voici la dépêche de Saint-Petersbourg qui l'annonce :

« Le détachement parti d'Erivan arrivait à Bayazid avant-hier matin. La garnison, forte de 4,700 hommes, s'est enfuie précipitamment dans les montagnes d'Alladach, abandonnant ses provisions et son matériel aux Russes, qui ont occupé la ville et la citadelle.

» D'après les télégrammes privés, les postes turcs de la frontière se sont généralement rendus sans combat. Un escadron de karapapakhs, cavalerie irrégulière, a demandé au général Loris Mélikov de passer au service de la Russie, et il a livré son étendard.

» Les troupes russes rencontrent partout les populations très-sympathiques. »

Cette ville de Bayazid est sur la frontière de l'Arménie et de la Perse, à 70 kilomètres de Kars.

La *Volks Zeitung* de Berlin déclare, à la date du 2 mai, que l'Allemagne devrait se mettre à la tête des Etats européens pour présenter un programme auquel ni la Russie ni la Turquie ne pourraient s'opposer.

Ce journal donne à entendre que la France adhérerait bientôt à ce programme et que l'Europe saurait gré à l'Allemagne d'avoir assuré la paix, que désire le monde civilisé.

On télégraphie de Pesh le 2 courant à la *Gazette de Cologne*: « Les Monténégrins ont essuyé un échec important dans le défilé de la Douga. Les bateaux à vapeur le *Deligrad* et le *Mercure*, transportant, l'un des volontaires serbes, l'autre des munitions et des vivres, se rendent à Turn-Séverin, d'où ils rejoindront l'armée russe. »

Depuis le 30 avril, les Russes ont fermé le Danube au-dessus du Pruth, au moyen de torpilles.

Tous les navires remontant le Danube reçoivent l'ordre péremptoire de retourner en arrière.

Le port de Sulina est libre. (*Havas.*)

sembla qu'une des briques du carrelage vacillait sous le pied droit du lit. Une idée lumineuse lui vint : la cachette devait être là. D'une main vigoureuse, il repoussa le lit et regarda la pauvresse dont les yeux exprimaient une angoisse indicible. Hironde approcha le *careil* : la tuile fut enlevée sans aucune difficulté. Elle recouvrait un trou de vingt centimètres environ. Coutelas y passa la main et en retira une loque gonflée qui rendit un son métallique. C'était le trésor d'Ursule.

La vieille fit alors un effort suprême pour se dégager des mains de Pantcha, et, dans ses mouvements, son bâillon se dénoua.

— Voleurs ! assassins ! s'écria-t-elle ; rendez-moi mon bien !

Puis, sa voix s'éteignit sous la main de Coutelas qui la saisit à la gorge.

Pantcha déroula une corde qu'il avait autour des reins, l'attacha solidement à la poutre..... Mais n'assistons pas à cette horrible tragédie !

Tout ceci s'était accompli en moins d'une demi-heure.

Les meurtriers sortirent sans de trop grandes précautions, sachant bien qu'ils ne seraient inquiétés par personne.

— Je t'abandonne le Limoukia, dit Coutelas. Tu y trouveras sans doute la même cachette, mais le sac est pour toi seul. Je te donnerai néanmoins ta part de celui-ci. Le moment est propice tant

Bucharest, 3 mai.
Vers dix heures de la matinée, près de Braïla, le feu a été ouvert entre les batteries russes et trois monitors turcs qui s'approchaient de la ville pour la bombarder.

Les monitors furent forcés de se retirer vers midi devant le feu des batteries russes. Le nombre des habitants tués et des maisons incendiées est encore inconnu.

Péra, 2 mai.
Les engagements partiels qui ont eu lieu près Batoum, le 29 et le 30 avril, ont laissé l'avantage aux troupes ottomanes.

Un détachement de troupes auxiliaires a rencontré le 29 des forces russes accompagnant un convoi de vivres : les Russes ont été défaits et ont laissé quelques prisonniers aux mains des Turcs.

Dans les engagements précédents, les Russes ont perdu un général de brigade, dont l'épée a été ramassée sur le champ de bataille.

Londres, 3 mai.
Bucharest, 2 mai. — Il n'y a aucun changement important dans la situation. L'avant-garde russe et les canonniers se sont trouvées à portée de tirer, mais aucun coup de canon n'a encore été échangé. (*Times.*)

Londres, 3 mai.
Berlin, 2 mai. — La nouvelle d'un emprunt conclu par la Russie en Allemagne est prématurée ; les négociations n'ont pas abouti, les banquiers allemands craignant de ne pouvoir disposer dans ce pays de la plus grande partie des titres tant que l'avenir est aussi incertain. Pour le moment, les dépenses de la Russie sont couvertes par des emprunts à courte échéance et par le papier-monnaie. (*Times.*)

Londres, 3 mai.
Le ministère de la guerre anglais a ordonné que le recrutement soit rétabli dans le régiment du génie royal. Toutes les compagnies faisant actuellement le service actif doivent être immédiatement portées à l'effectif. (*Maclean.*)

Constantinople, 3 mai.
Une circulaire de la Porte proteste contre la conduite du prince Charles de Roumanie, qu'elle considère comme appuyant la Russie envahissant le territoire ottoman.

Le 1^{er} mai, au matin, près de Braïla, le feu a été ouvert entre les batteries russes et turques ; les monitors turcs, s'approchant pour bombarder la ville, furent forcés de se retirer, vers midi, devant le feu des Russes. Le nombre des habitants tués est encore inconnu.

Le *Presente*, de Parme, signale des armements extraordinaires en Italie et annonce que des agents anglais enrôlent à Rome d'anciens soldats du Pape, principalement des Suisses.

On paraît beaucoup craindre aujourd'hui que des dispositions fâcheuses pour le commerce européen ne soient prises par la Porte au sujet de l'isthme de Suez.

On annonce de Londres qu'une crise ministérielle est imminente. Si, comme cela

qu'on ne se doute de rien. En attendant, je vais régler le compte d'Hironde. Allons ! idiot, as-tu toujours l'intention de parler ?

— Je parlerai si on ne me paye pas.
— On va te payer, te dis-je ; suis-moi !
— Fais tout ce qu'il te commandera, murmura Pantcha à l'oreille d'Hironde, et tu auras la Bertrande !

Et, s'adressant à Coutelas sur le même ton :

— C'est à gauche, près du cyprès !
Coutelas et Hironde se prirent à travers les sables dans la direction du Ségrat, tandis que Pantcha, après le mot donné à Sicarape pour la débandade, s'en alla au Limoukia.

Le Ségrat, qui est encore aujourd'hui le champ où vont dormir le dernier sommeil les habitants de Casteljaloux, était alors clôturé d'un mur éventré en plusieurs endroits et fort peu élevé. Personne ne se hasardait de ce côté dès la nuit venue, tant la mort imprime une crainte superstitieuse à tous en général.

En voyant que Coutelas allait sans dévier vers le cimetière, Hironde ralentit sa marche.

— Où allons-nous donc ? dit-il à voix basse.
— Là où personne ne nous verra, répondit l'autre. Aurais-tu peur, toi qui as aidé Pantcha à pendre Ursule ?

— Ce n'est pas moi qui l'ai voulu : j'ai été forcé...
— Allons donc ! Tu conteras cela à d'autres, puis-

paraît probable, le parti de la guerre représenté par lord Beaconsfield et le comte Derby l'emporte, c'est l'intervention armée de l'Angleterre à bref délai. Un incident, ou plutôt l'accident qui vient de se produire dans la presqu'île d'Azoff, pourrait bien précipiter le dénouement.

On nous télégraphie que le peuple de Londres a commencé avant-hier des démonstrations en faveur des Turcs. Des placards ont été affichés pendant la nuit demandant la guerre à la Russie.

La princesse Marie, fille du czar et duchesse d'Edimbourg, va partir pour Saint-Petersbourg, ce qui est considéré comme l'indice d'un refroidissement entre ces deux gouvernements.

Au moment où le grand-duc Nicolas visitait les travaux de fortifications de Braïla, les monitors turcs sont venus s'embosser devant les ouvrages de ce port et ont ouvert un feu nourri. Après quatre heures de combat, ils ont été forcés de cesser le feu.

LA BATAILLE DE KARS.

Voici des détails sur la bataille qui s'est engagée près de Kars, en Asie.

Le centre de l'armée russe, fort d'environ 40,000 hommes, sous les ordres du général Mélikoff, attaqua l'armée de Moukhtar pacha, campée à huit kilomètres en avant de Kars, dans la journée du 29 ; les Turcs se sont battus en désespérés, mais les Russes, appuyés par une puissante artillerie, les ont successivement délogés de toutes les positions.

Attirant à lui toutes les réserves et la garnison de Viars, Moukhtar voulait reprendre les positions perdues le 30 avril dès six heures du matin, avec des forces que les Russes estiment à environ 60,000 hommes. Mais l'armée russe, renforcée pendant la nuit par deux divisions et dix batteries, repoussa les Turcs sur toute la ligne après quatre heures de combat, et les poursuivit jusque sous les canons de Kars.

Les pertes des deux côtés sont considérables, mais celles des Turcs énormes, et Moukhtar pacha ne peut plus tenir en rase campagne s'il ne reçoit des renforts.

Tiflis, 4^{er} mai.
Hier matin, à l'approche de l'avant-garde de la division d'Erivan, la garnison de Bayazid, forte de 4,700 hommes, s'est retirée sur le sommet des monts Allada, abandonnant une grande quantité de munitions. Les Russes ont occupé la ville et la citadelle.

Etranger.

On écrit de Strasbourg, 2 mai :
Répondant à une courte allocution des membres de la commission d'Alsace-Lorraine, qui lui avaient été présentés, l'empereur d'Allemagne a prononcé les paroles suivantes :

« Je suis heureux que nous nous voyions pour la première fois, ici, de cette façon,

que tu veux parler. Passe devant moi et hâtons-nous.

Ils arrivèrent ainsi jusqu'au mur.
— Entre par la brèche, dit Coutelas.
— Je n'ose pas. Qu'allons-nous faire avec les morts ? je ne puis marcher...

Coutelas le poussa par le dos et franchit le mur après lui, en disant :

— Va près du cyprès ; nous y serons, cachés et là j'écouterai tes raisons sans que personne nous entende. Tais-toi et marche en rampant.

Comme Hironde approchait du cyprès, il vit un trou béant dans le sable et s'arrêta.

— N'as-tu pas entendu ? lui dit Coutelas. Quelqu'un marche de l'autre côté.

— On marche ? je n'entends pas ; mais il y a un trou là...

— Eh bien, il faut nous y blottir ! je vais t'aider à descendre...

En ce moment même, Coutelas poussa le malheureux dans la fosse béante et fit rouler sur lui deux pierres énormes. Tout étourdi de sa chute, Hironde ne poussa que des gémissements étouffés. Alors, le féroce meurtrier rejeta sur sa victime encore vivante le sable relevé sur les bords de cette tombe creusée la nuit précédente par Pantcha. Puis, il piétina le sol à travers lequel on percevait comme des plaintes sourdes.

(A suivre.) BIREMONT DE LAQUEILLE.

parce que je suis persuadé que les espérances et les désirs que vous venez d'exprimer devant moi, comme étant ceux de l'Alsace-Lorraine, se réaliseront entièrement.

« Je suis agréablement surpris de votre accueil cordial et sympathique que j'ai rencontré en entrant dans la vénérable ville de Strasbourg, et je suis sûr que, si chacun de vous fait ce qui dépend de lui, vous parviendrez avec un peu d'habitude, rendre satisfaites, pour vous et pour les autres, la nouvelle situation que la Providence vous a imposée. »

Carlsruhe, 2 mai.
D'après une communication provenant d'une source bien informée, l'empereur d'Allemagne a porté le toast suivant au grand-duc de Bade à l'occasion du 25^e anniversaire de l'avènement au trône de ce prince :

« Votre Altesse jette aujourd'hui un regard de satisfaction sur les vingt-cinq années que son règne a duré. Le chemin suivi un souverain n'est pas toujours facile. Votre Altesse a eu le bonheur de mener continuellement la prospérité de ce beau pays pendant cet espace de temps et de préparer son peuple aux grandes choses qui sont maintenant accomplies.

» Votre Altesse a elle-même pressenti tout temps ce qui devait arriver. Elle a toujours conformé ses actes à ces prévisions et a ainsi contribué puissamment à mener ce pays en état de lui parler comme je le fais.

» Le jour où une guerre inattendue éclata, vous vous êtes, au milieu de vos braves troupes, exposé aux mêmes dangers qu'elles, et vous leur avez donné l'exemple.

» Un prince de votre maison a été glorieusement versé son sang dans la lutte. Aujourd'hui nous sommes tous moins des hommages de profonde gratitude que vous offre une nation fidèle. Ce sentiment de sympathie ne se manifeste seulement en deçà des limites de la patrie restreinte comme en deçà de celles de la grande patrie allemande.

» Bien au-delà de nos frontières, nous rendons hommage à l'heureux gouvernement de Votre Altesse. Nous, qui sommes les tenants de la grande-duchesse, nous ne pouvons que lui offrir l'assurance de notre lieu d'espérer que la grande-duchesse aura le bonheur de demeurer longtemps à la tête de ce pays.

» En conséquence, nous portons un toast au bonheur futur et aux bienfaits du gouvernement de Votre Altesse, et nous buvons à la prospérité de toute la grande-ducale. »

Chronique militaire.

On écrit de Brest, 30 avril :
Les officiers de vaisseau sont en grand nombre. Beaucoup qui avaient obtenu des

Théâtre de Saumur.

VENREDI 4 mai.

REPRÉSENTATION EXTRAORDINAIRE, LITTÉRAIRE ET DRAMATIQUE

Avec le concours de :

M^{me} NADDI-VALLÉE, première comédienne, directrice des théâtres de Bruxelles, de New-York et Marseille ; M. MARTIN, directeur du Grand-Théâtre d'Angers ; M. JOISSANT, artistes dramatiques.

LE REVENANT, poésie, dite par M. JOISSANT (V. Hugo.)

Grand air du PARDON DE PLOERMEC, dit par M. MARTIN. (Meyerbeer.)

Le PATER NOSTER, conte, dit par M. JOISSANT. (Roussel de Mery.)

Une Tempête dans un verre d'eau, comédie en un acte (du Théâtre-Français) joué par M^{me} et M. JOISSANT.

LES NOCES DE JEANNETTE.

Opéra-comique en un acte, de Michel Carpeaux, paroles de Victor Massé, musique de Victor Massé.

M^{me} NADDI-VALLÉE jouera Jeannette ; M. JOISSANT, Jean ; M^{lle} LEROY, Petit-Pierre ; M. X., le père.

Bureaux à 7 h. 1/2 ; rideau à 8 h.

entre le mois d'octobre et le mois d'avril, et qui espéraient rester tranquillement chez eux pendant six mois, en raison de l'effet non rétroactif de la circulaire du 6 avril, sont informés qu'ils doivent rallier le port au premier appel, si l'on a besoin d'eux. Le service à la mer doit primer les convenances personnelles; et quand les circonstances changent, dit le ministre, le préfet maritime reprend toute sa liberté d'action vis à vis des officiers qui dépendent de son autorité.

Chronique Locale et de l'Ouest.

COMICE AGRICOLE DE L'ARRONDISSEMENT DE SAUMUR.

Primes pour Machines à battre.

AVIS.

Les propriétaires de machines à battre les céréales à l'entreprise de l'arrondissement de Saumur, sont prévenus que le Comice agricole décernera, cette année, quatre primes ainsi réparties :

- 1^{re} Pour les machines devant fonctionner dans les cantons de Doué et Gennes réunis 250 f.
- 2^{me} Pour les machines devant fonctionner dans les cantons Nord-Ouest et Nord-Est de Saumur 250
- 3^{me} Pour les machines devant fonctionner dans les cantons Sud de Saumur et de Montreuil-Bellay réunis 250
- 4^{me} Pour les machines devant fonctionner dans le canton de Vihiers .. 250

Total... 1,000 f.

A celui d'entre eux qui aura la meilleure machine battant le blé en travers, le vannant, secouant et séparant la paille de la balle, avec un rendement de 80 à 100 hectolitres par jour, sans employer plus de douze à quatorze personnes.

L'entrepreneur qui recevra la prime devra s'engager à faire fonctionner cette machine dans chacun des cantons ci-dessus désignés pendant l'année 1878.

Le président du Comice,
L. DU BAUT.

Boulangerie des Sociétés de secours mutuels de Saumur. — MM. les actionnaires de la boulangerie des Sociétés de secours mutuels sont convoqués pour la réunion générale qui aura lieu, dimanche prochain 6 mai, à une heure, à l'Hôtel-de-Ville.

Nos députés et les bureaux de la Chambre. — M. Berger fait partie du 1^{er} bureau; M. Benoist, du 4^e; M. le comte de Civrac, M. Maillé, du 5^e; M. Janvier de la Motte, du 6^e; comte de Maillé, du 7^e; M. de Soland, du 8^e.

UNE TROUPE DE «ZINGARI» A BOURGUEIL.
On écrit de Bourgueil à l'Indépendant d'Indre-et-Loire :

« Les habitants de Bourgueil qui se sont rendus jeudi dernier à Chinon ont pu jouir d'un spectacle curieux : c'était celui d'une troupe de zingari cantonnés à l'entrée de la ville sous de vastes tentes.

La troupe se composait d'une trentaine d'individus, hommes, femmes et enfants, obéissant aux ordres d'un chef qui se drapait majestueusement dans une longue houppelande très-crasseuse, quoique doublée de véritable astrakan, et faisait fortement résonner les talons de ses bottes en cuir de Russie. Sa marche était assurée par une haute canne de tambour-major ornée d'une chaîne et d'une lourde pomme en argent, insigne de son autorité. Les femmes, couvertes de haillons, portaient dans leurs longs cheveux noirs et crépus et sur leurs vêtements des monnaies d'argent percées dans les maisons demandant la charité, tiffant la bonne aventure et arrachant de vive force des mains des cuisinières terrifiées la batterie de cuisine à rétamé.

La tribu se dirigeait dimanche matin sur notre ville lorsque, signalée comme ayant commis un vol à son passage dans le bourg d'Avoine, elle fut arrêtée par la gendarmerie de Bourgueil. Le chef, le Vieux, ainsi que l'appellent ses compagnons d'a-

ventures, demanda la liberté pour ces derniers et se constitua prisonnier avec sa femme et ses deux enfants, se déclarant seul responsable des actes qui auraient pu être commis par ses sujets. Il remit en signe de soumission sa canne, emblème du commandement, entre les mains du brigadier de gendarmerie, fit atteler sur son plus beau chariot ses deux meilleurs chevaux, et offrit à la gendarmerie de la mener à Chinon en voiture pour s'expliquer devant le parquet sur le fait incriminé. Ce qui eut lieu effectivement au grand ébahissement, dit-on, de la population chinonaise, ne comprenant rien au retour inattendu des zingari avec accompagnement de la force publique.

» Nous apprenons qu'après explications le Vieux et sa famille ont été relâchés, le vol n'étant pas établi, qu'ils ont aussitôt télégraphié de Chinon à la tribu d'y aller les rejoindre et qu'ils se sont dirigés sur Tours par Azay-le-Rideau.

» Bien leur en a pris, car ils auraient pu se faire un mauvais parti au milieu des campagnards de notre contrée qui ne voyaient en eux que des espions à la solde de l'étranger.

» Nos laborieux paysans, habitués à la vie sédentaire et paisible, ne peuvent s'expliquer effectivement les mœurs nomades des zingari.

» Ces derniers sont plutôt rapineurs que vraiment voleurs, et il suffit de parler carrément pour mettre ces bravaches à la raison. »

État civil de la ville de Saumur

Du 1^{er} au 30 avril 1877.

NAISSANCES.

Le 1^{er}. — Léon-Pierre Gouillet, rue de l'Echelle.

Le 2. — Victorine Guillemé, rue Notre-Dame. — Joseph Tallois, rue du Portail-Louis. — Jean-Baptiste Tallois, rue du Portail-Louis.

Le 5. — Daniel-Emile-Bernard Proust, rue de Bordeaux.

Le 6. — Auguste-Georges Paumier, place de l'Arche-Dorée. — Georges-François Renou, rue Basse-Saint-Pierre. — Marguerite-Marie-Louise-Ladice Richard, rue de la Petite-Bilange. — Alexandrine-Augustine Loigerot, rue Notre-Dame.

Le 7. — Marie-Félix-Raymond Robert, rue Verte.

Le 8. — Paul-Maurice Blain, rue des Capucins. — Constance David, rue de la Basse-Île.

Le 9. — Louis Jousset, rue de Fenet.

Le 11. — Marguerite-Antoine Treille, rue Saint-Nicolas.

Le 15. — Alfred Campourcy, rue d'Orléans.

Le 17. — René-Joseph Bruneau, rue Notre-Dame.

Le 19. — Clarisse-Louise Pironneau, montée du Fort.

Le 21. — Henri-Eugène Jouandou - haude-Bayle, à l'École de cavalerie.

Le 22. — Ernestine Ballu, rue Saint-Lazare. — Charles Fresneau, rue de la Visitation.

Le 23. — Georges-Gustave Gohaud, rue de l'Hôtel-de-Ville. — André-Charles Aubineau, à l'Hospice.

Le 24. — Marie-Louise Klein, rue de la Visitation. — Jules-Louis Roger, rue de l'Abattoir.

Le 25. — Edouard-Florent Rogereau, rue Saint-Nicolas. — Jules-Baptiste Geindrey, hameau du Petit-Puy. — Alexandre-François Page, rue de la Basse-Île. — Léonie Soyler, rue Duncan.

Le 26. — Augustine-Charlotte Ploquin, rue de Lorraine.

Le 27. — Victorine Valais, rue de Fenet.

MARIAGES.

Le 2. — Pierre Bertrand, employé de commerce, de Paris, a épousé Clarisse Brazille, sans profession, de Saumur.

Le 7. — Henri-Ludovic Neau, sabotier, de Vihiers, a épousé Louise Charruau, couturière, de Saumur. — Louis Guiocheau, employé aux magasins à fourrages, de Saumur, a épousé Louise-Marie Dinand, domestique, de Saint-Lambert-des-Levés.

Le 9. — Louis Garnault, meunier, de Douces, a épousé Marie Pasquier, sans profession, de Saumur. — Armand-Louis Meunier, tailleur d'habits, a épousé Amélie-Julie Bellet, couturière, tous deux de Saumur.

Le 11. — Maurice-Pierre-Marie Renaud, cocher, de Saumur, a épousé Anne-Victoire Lebrun, domestique, de Chenu (Sarthe).

Le 18. — Pierre-Henri Ollivier, employé de commerce, a épousé Pauline Teuiller, domestique, tous deux de Saumur.

Le 23. — Louis-Désiré Grignon, bijoutier, a épousé Marguerite-Augustine Soucier, couturière, tous deux de Saumur. — Jean Pailler, jardinier, a épousé Joséphine Roger, domestique, tous deux de Saumur.

Le 25. — Jean Lacassal, cavalier de manège, a épousé Augustine-Anne Hérisse, domestique, tous deux de Saumur. — Julien Gournay, retraité, a épousé Cécile Cassin, débitante de tabac, tous deux de Saumur.

DÉCÈS.

Le 1^{er}. — Eugène Haumasson, 3 ans, montée du Fort. — Emilie-Jeanne Garcia, sans profession, 81 ans, veuve Georges-Pierre Beauvais, à l'Hospice. — Anne Huet, journalière, 86 ans, veuve Dublé, à l'Hospice.

Le 2. — Blanche Martineau, 11 mois, place de l'Hôtel-de-Ville. — Gustave Allain, menuisier, 20 ans, rue de la Visitation. — Ferdinand-Louis Boril, 6 mois, rue de Fenet. — Marie Lepetit, couturière, 57 ans, à l'Hospice.

Le 4. — Jean-Baptiste Tallois, 2 jours, rue du Portail-Louis.

Le 6. — Gabriel-Auguste Merle, 18 mois, rue d'Orléans.

Le 7. — Xavière Bel, sans profession, 53 ans, épouse Claude-François Pariset, chemin Charnier. — Augustine-Octavie Leclerc, sans profession, 55 ans, épouse Paul Ratouis, place de l'Arche-Dorée.

Le 9. — Jean Robin, jardinier, 71 ans, rue du Petit-Mail. — Louise Massacry, rentière, 83 ans, rue Saint-Nicolas.

Le 10. — François-Moise-Magloire Chouannière, ferblantier, 50 ans, rue Nationale.

Le 13. — Pierre Guiteau, employé de chemin de fer, 65 ans, ancienne route de Tours.

Le 14. — Geneviève Pinneleau, journalière, 69 ans, veuve Joseph Perrault, rue Saint-Nicolas.

Le 15. — Amand Taillebois, propriétaire, 77 ans, rue Courcouronne. — Jean Simon, domestique, 50 ans, à l'Hospice.

Le 16. — Honoré-Pierre Vata, sans profession, 29 ans, quai de Limoges.

Le 19. — Marie Lepay, journalière, 75 ans, veuve Pierre Goyon, à l'Hospice.

Le 20. — Laure-Alice Daviau, 1 mois, rue du Petit-Pré.

Le 22. — Marceline-Elisa Chéreau, sans profession, 35 ans, épouse Alexis Guillemet, place de la Bilange.

Le 23. — Joseph-Louis Dureau, 4 mois, rue de la Visitation.

Le 25. — Félix Desbois, champagniseur, 47 ans, à l'Hospice.

Le 26. — Victorine-Adélaïde Foyer, sans profession, 54 ans, épouse Jean-Baptiste Gélineau, rue Duplessis-Mornay. — Anne Canon, sans profession, 68 ans, épouse Etienne Mignan, rue du Portail-Louis. — Pauline-Marie Légo, journalière, 33 ans, épouse Léopold-Marie Martin, rue de Poitiers. — Jean Cramail, tailleur d'habits, 33 ans, à l'Hospice.

Le 28. — Rachel Cibron, 15 mois, rue du Bellay. — Marguerite Pinguet, journalière, 63 ans, épouse René Béhu, rue du Petit-Pré. — Anne-Aimée Bloudeau, lingère, 50 ans, veuve François Lambert, rue Saint-Nicolas.

Le 29. — Eugène-Henri Delarue, 18 mois, rue des Capucins. — Etienne Chaboisseau, cordonnier, 39 ans, rue de la Visitation.

Faits divers.

Le journal l'Yonne, d'Auxerre, est assigné pour vendredi prochain, devant le tribunal correctionnel d'Auxerre, à la requête de M^{lle} Hurde Gally, en religion sœur Saint-Léon, qui réclame des dommages-intérêts aux gérant et propriétaire de ce journal, pour avoir dénaturé l'affaire dite de Saint-Léger-Vauban. On se rappelle que la sœur Saint-Léon a été récemment acquittée par le tribunal d'Avallon.

C'est une institution religieuse qui a vaincu ses concurrents dans le grand concours musical de Toulouse. La Fanfare des Frères

de la doctrine chrétienne d'Agén a obtenu le 1^{er} prix dans la division d'excellence.

Chacun sait combien, d'ordinaire, il faut employer de tisanes, de pâtes et de sirops pour guérir un rhume, un catarrhe, une bronchite. Le nouveau traitement de ces maladies par les capsules de goudron de Guyot ne revient qu'à dix ou quinze centimes par jour. Prendre deux capsules à chaque repas, et le plus souvent le bien-être se fait sentir dès les premières doses.

Pour éviter les nombreuses imitations, exiger sur l'étiquette la signature Guyot imprimée en trois couleurs.

Pharmacies Besson, Perdriau, à Saumur, et dans la plupart des pharmacies.

Dernières Nouvelles.

Paris, 4 mai, 8 h. 15, matin.

Kars est assiégé; les Turcs ont essuyé une défaite.

Paris, 4 mai, matin.

Interpellé par M. Leblond sur l'attitude que prendra le gouvernement contre les menées ultramontaines, le ministre de l'intérieur a pris la parole.

La République est mécontente du discours de M. Jules Simon et met en demeure le ministre de remonter à la tribune pour faire une déclaration politique décisive. Le Siècle et l'Événement trouvent M. Jules Simon trop tiède. Les Débats approuvent et demandent la clôture de ces discussions irritantes.

Pour les articles non signés : P. GODET.

Chronique Financière.

Bourse du 3 mai 1877.

Que va faire la spéculation pendant les 30 jours qui nous séparent de la fin du mois? Nous ne serions pas surpris qu'elle recommençât, sur les cours nouveaux, les arbitrages entre le 3 0/0 et le 5 0/0 qui ont été si brusquement interrompus. On ne peut plus craindre en effet que personne songe à la conversion comme prochaine, ainsi qu'on fait le mois dernier les Compagnies d'assurances. Les recettes générales ont acheté 66,000 fr. de rentes 3 0/0 et 57,000 fr. de 5 0/0. Le 3 0/0 a débuté dans les cours de 67.50 à 67.55; il finit à 67.90. Le 5 0/0, de 102.95 s'est élevé à 103.10 pour rester à 103.27 1/2. Le 5 0/0 italien se traite à 65.15 et 65.20 pour finir à 65.30. Le 5 0/0 turc vaut 7.80; l'Extérieure espagnole 10 5/16 et les Egyptiennes 6 0/0 163. Peu d'affaires sur les valeurs qui restent à peu près aux cours de compensation, signalons seulement une reprise sur les actions des chemins français. Ainsi que nous l'avions fait prévoir, la Banque d'Angleterre a élevé le taux de son escompte à 3 0/0. Le Bilan de la Banque de France, comparé à celui de la semaine précédente, donne les résultats suivants :

Augmentation,	encaisse.....	4.115.000 f.
do	portefeuille.....	49.526.000
do	c ^{tes} -c ^{tes} particuliers.....	78.904.000
Diminution,	circulation.....	5.797.000
do	c ^{tes} -c ^{tes} du Trésor.....	24.772.000

(Correspondance universelle.)

Théâtre de Saumur.

TROUPE DU GRAND-THÉÂTRE D'ANGERS, SOUS LA DIRECTION DE M. EM. CHAVANNES.

LUNDI 7 mai 1877.

Le Baptême du Petit Oscar

Comédie-vaudeville en 5 actes, du Palais-Royal, par MM. E. Grangé et V. Bernard.

Le spectacle commencera par :

Une Tempête dans un verre d'eau, comédie en 1 acte (du Théâtre-Français), de Léon Gozlan.

PRIME EXTRAORDINAIRE

DES JOURNAUX FINANCIERS RÉUNIS

Le Mouvement Financier, 4 fr. par an.

La Situation, 4 —

Les 2 journaux pris ensemble, 6 —

Numéro spécimen envoyé gratuitement.

Tout abonnement aux deux journaux ci-dessus donne droit

à 5 francs de livres

à choisir dans le catalogue général de l'importante maison Hachette, et que l'administration des journaux fait parvenir elle-même à l'abonné.

La Situation et le Mouvement Financier sont les journaux de finance de grand format, les plus importants et les mieux informés de Paris. Ils publient, l'un le jeudi, l'autre le dimanche, tous les faits de la semaine : l'étude des valeurs, les listes de tirages, les assemblées d'actionnaires, paiement de coupons, physionomie de la Bourse, arbitrages, etc., et ils forment la seule publication de ce genre donnant le cours réel de toutes les valeurs cotées ou non cotées sur le marché libre. — Par la combinaison des primes, ils sont aussi les seuls qui ne coûtent rien à leurs abonnés.

On s'abonne à Paris, à l'administration, 33, rue Vivienne, par mandat ou timbres-poste.

P. GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 5 MAI 1877.

Valeurs au comptant.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	Valeurs au comptant.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	Valeurs au comptant.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.
3 1/2 %	67	95	13		Crédit Foncier, act. 500 f. 250 p.	575	10			Canal de Suez	620			
4 1/2 %	98				Soc. gén. de Crédit industriel et comm., 125 fr. p.	660				Crédit Mobilier esp.	415	10		
5 %	163	50	35		Crédit Mobilier	435				Société autrichienne	427	50		
Obligations du Trésor, 1. payé	480				Crédit Foncier d'Autriche	240				OBLIGATIONS.				
Dép. de la Seine, emprunt 1857	230				Charentes, 500 fr. t. p.	615	7	50		Orléans	328			
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	480		3	75	Est	755	7	50		Paris-Lyon-Méditerranée	321			
1865, 4 %	500				Paris-Lyon-Méditerranée	1035				Est	329	75		
1869, 3 %	375				Midi	1250	13	50		Nord	322	50		
1871, 3 %	364				Orléans	1015				Ouest	321			
1875, 4 %	477	50	2	50	Ouest	655				Charentes	256	25		
1876, 4 %	475				Vendée, 500 fr. t. p.	1210				Vendée	181	25		
Banque de France	3200			20	Compagnie parisienne du Gaz	390	2	50		Canal de Suez	512	50		
Comptoir d'escompte	640				C. gén. Transatlantique									
Crédit agricole, 200 f. p.	285			10										
Crédit Foncier colonial, 300 fr.	350													

**CHEMIN DE FER D'ORLÉANS
GARE DE SAUMUR
(Service d'hiver, 25 décembre)**

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS

3 heures 8 minutes du matin	express
6 — 45 — — — — —	(s'arrête à Angers)
9 — 1 — — — — —	omnibus
1 — 36 — — — — —	soir, express
4 — 10 — — — — —	omnibus
7 — 15 — — — — —	(s'arrête à Angers)
10 — 37 — — — — —	express

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOULOUSE

3 heures 26 minutes du matin	direct
8 — 21 — — — — —	omnibus
9 — 40 — — — — —	express
12 — 40 — — — — —	soir, omnibus
4 — 44 — — — — —	omnibus
10 — 28 — — — — —	express

Le train d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à 11 heures 15 minutes.

A LA VILLE DE TOUL

Rue du Puits-Neuf, n° 21. SAUMUR Rue du Puits-Neuf, n° 21.

BRODERIE ET LINGERIE

AVIS AUX DAMES

Le Propriétaire des grands magasins : A LA VILLE DE TOUL, situés rue Saint-Laud, n° 37, et rue Lenepveu, ancien magasin Baillif, à Angers, a l'honneur d'informer les Dames qu'il vient de faire des achats considérables dans les premières Fabriques des Vosges, Nancy, Toul, Epinal, etc.

La grande quantité de Broderies blanches et écruës, achetées, payées au comptant, lui a permis d'obtenir un rabais considérable dont veut faire bénéficier les Dames de Saumur.

Le grand choix, le bon goût et la variété des dessins, ajoutés à des prix fabuleux de bon marché, dont il donne un aperçu ci-dessous, lui fait espérer une vogue sans précédent, comme dans ses magasins d'Angers.

APERÇU DE QUELQUES PRIX :

Bandes brodées, festons avec œillets, 4 m. 20 longueur, pour.....	» 95	Plus de 2,000 bonnets en tous genres, pour femmes, depuis.....	» 45
Plus de 200 douzaines mouchoirs brodés, écussons avec initiales, à.....	» 45	Chemises écruës, pour femmes, à.....	» 4
Plus de 2,000 bandes brodées, blanches et écruës, la bande, par 4 m. 20, de 4,25 à 60 f.	2,45 à 90 f.	Chemises de jour et de nuit, brodées, en tous genres.	
Plus de 3,000 jupons riches, de.....	2,45 à 90 f.	Grand choix de guipures, mousselines brodées et brochées.	
Grand choix de camisoles pour femmes, depuis.....	4 45		
Pantalons pour femmes, depuis.....	4 45		
Dessus d'édredons, guipure, depuis.....	2 95		
2,000 belles parures, depuis.....	2 45		
4,000 cols toile, deux piqûres, au prix incroyable de.....	» 95		
Cols, formes nouvelles, depuis.....	» 60		

NOTA. — Changement d'installation et agrandissement des magasins pour faciliter les Dames dans leurs choix.

AVIS

Tout le gros linge acheté, qui aurait cessé de plaire, sera changé dans la même journée et pour les mêmes articles; tous les articles apprêtés ne seront pas repris.

Etude de M^e CLOUARD, notaire à Saumur.

ADJUDICATION
En l'étude de M^e CLOUARD,
Le dimanche 13 mai 1877,
à midi.

DE MAISON ET JARDIN
A Saumur, rues des Boires et de l'Hospice,
Dépendant de la succession de M^{me} veuve Belot. (214)

Etude de M^e CLOUARD, notaire à Saumur.

ADJUDICATION
En l'étude de M^e CLOUARD,
Le dimanche 13 mai 1877,
à midi.

D'UN MOULIN A EAU
Monté d'après le nouveau système,
Avec maison, dépendances, et 33 ares de terre, sur le cours d'eau de Presle, dit le Moulin-de-Distré, commune de Distré. (204)

Etude de M^e CLOUARD, notaire à Saumur.

A LOUER
De suite, en totalité ou par parties.

GRANDE MAISON
Située à Saumur, rue d'Orléans, n° 55,
Cette maison comprend un vaste magasin sur la rue d'Orléans, porche, cour, remises, écuries, entresol, premier et deuxième étages, greniers et terrasse; plusieurs caves, lieux à l'anglaise; tous les appartements sont parquetés.
S'adresser à M. CHEVALIER, propriétaire à Saumur, rue d'Alsace, ou à M^e CLOUARD, notaire. (190)

A LOUER DE SUITE
Pour 220 fr. par an.
MAISON SEULE
Grand'Rue, 48.
S'adresser au locataire actuel.

MAISON A LOUER
PRÉSENTMENT,
Avec Jardin, Cour, Remises et Ecurie.
Rue de la Chouetterie, n° 11.
S'adresser à M. BIGEAU, qui l'habite. (179)

A LOUER JOLI CHALET
AVEC JARDIN EN TERRASSE
Caveaux dans le roc, nombreuses servitudes,
Situé à Saint-Hilaire-Saint-Florent, sur le bord du Thouet.
S'adresser au bureau de la maison ACKERMAN-LAURANCE ou sur les lieux.

A LOUER DE SUITE MAISON
A Saumur, rue de la Monnaie, n° 12, à l'angle de la place Saint-Nicolas (ancien bureau de l'enregistrement des actes civils).
S'adresser à M^e CLOUARD, notaire.

M. RIELLANT ET SA FILLE
Chirurgien et Mécanicien
Ébéniste,
Rue de l'Hôtel-de-Ville, 17, à Saumur,
Maison Beurois,
Fait toutes les opérations qui ont rapport à son art.
Sa longue expérience est une sécurité pour les personnes qui s'adressent à lui.

AUX ASTHMATIQUES. Il n'existe qu'un remède qui guérisse véritablement l'asthme, la toux, l'oppression, c'est la potion de M. AUBREY, médecin-pharmacien de Ferté-Vidame (Eure-et-Loir). Déjà toute concurrence, par 15 ans de succès et des milliers de guérisons. Preuves gratis et franco. (105)

DÉPOT DES FORGES DU BERRY
SPÉCIALITÉ DE FILS GALVANISÉS Pour Vignes.

M. L. GIRARD, marchand de fer, place de la Bilange, à Saumur, prévient le public que, dépositaire des forges du Berry, il cotera le fil de fer galvanisé comme suit :
N° 16..... 60 fr. les cent kil.

VIN Bordeaux ou St-Georges, vieux, garanti naturel, au prix de 100 fr. les 225 litres, rendus franco de port et de régie en gare de destination, fût perdu. — Veuve THOMAS, propriétaire de vignobles, à Béziers. (106)

DREYFUS FRÈRES & Co
DE PARIS
21, BOULEVARD HAUSSMANN,
Concessionnaires du
GUANO DU PEROU
Loi du 11 Novembre 1869
Déposé
ET DU
GUANO DISSOUS DU PEROU
Convention du 13 Avril 1875
Déposé

DÉPÔTS EN FRANCE
Bordeaux, chez MM. SANTA COLOMA et Co.
Brest, chez M. E. VINCENT.
Cette, chez MM. A.-G. BOYÉ et Co.
Cherbourg, chez M. Ernest LIAIS.
Dunkerque, chez M. C. BOURDON et Co.
Havre, chez M. E. FICQUET.
Landerneau, chez M. E. VINCENT.
La Rochelle, chez M. G. FAUSTIN.
Lyon, chez M. Mare GILLIARD.
Marseille, chez MM. A.-G. BOYÉ et Co.
Melun, chez M. LE BARRE.
Nantes, chez MM. JAMONT et HUARD.
Paris, chez MM. A. MOSNERON-DUPIN et Nazeaire, MM. JAMONT et HUARD.

LAGALL
DENTISTE A SAUMUR
Quai de Limoges, 70,
Elève de M. Victor LANGERON
CHIRURGIEN-DENTISTE A BORDEAUX,
Reçu par la Faculté de Médecine de Montpellier.

SOINS DE BOUCHE EXCEPTIONNELS EN TOUS GENRES
EXTRACTION DES DENTS
Prothèse dentaire et Redressement des Dents aux Enfants.
M. LAGALL est constamment chez lui et se rend à domicile.
Le cabinet est ouvert de 7 heures du matin à 8 heures du soir, quai de Limoges, 70, à Saumur.

BIBERON POMPE MONCHOVAL
Fonctionnant aussi bien que le sein de la mère (proprement dit).
Le seul où le lait monte constamment, sans jamais refroidir, et avec lequel l'enfant boit sans aucun effort.
Fabrique à Laon (Aisne).
Dépôt général à Paris, rue de Joux, 7, Pharmacie Centrale de France.
Se méfier des nombreuses contrefaçons et ne pas confondre avec les Biberons à pompe-boules.
Se trouve à Saumur, chez M. NORMANDINE, pharmacien, ainsi qu'à toutes les bonnes pharmacies et principaux marchands de Biberons.

AMER PICO
DÉLICIEUX APÉRITIF ALGÉRIEN
Tonique et Hygiénique
Supérieur à tous Bitters connus
1^{re} médaille à toutes les Expositions
OR à PARIS, PROGRES à VIENNE
DANS TOUS LES CAFÉS
Entrepôt général en France et l'Exportation
BOULEVARD NATIONAL, 26 & 28. MARSILLE

LA VELOUTINE
EST UNE
Poudre de Riz spéciale préparée au Bismuth
PAR CONSÉQUENT D'UNE ACTION SALUTAIRE SUR LA PEAU
Elle est adhérente et invisible, aussi donne-t-elle au teint une fraîcheur naturelle.
PARIS — 43 Ch. FAY, Inventeur. — 9, rue de la Harpe
Saumur, imprimerie de P. GODET.
Certifié par l'imprimeur sous signé.